

COMMENT DEVENIR **REPRÉSENTANT.E** DE VOTRE COMMUNE OU **DÉLÉGUÉ.E SYNDICAL** DE VOTRE TERRITOIRE À **TEM**

COLLÈGE ÉLECTORAL DU **PAYS DE CHÂTEAU-GONTIER** 16 COMMUNES



Corps électoral
16 représentant.es

1 représentante désignée par commune
par délibération avant le 3 mai 2026



dont 6 délégué.es titulaires
et 6 délégué.es suppléants
au comité syndical de TEM

dont 1 seule peut être issue
de la commune de Château-Gontier-
sur-Mayenne

Critère démographique

30 975 habitant.es (INSEE)

6 délégué.es titulaires

6 délégué.es suppléants

Critère d'intercommunalité

CC du Pays de Château-Gontier
Adhérente

Critère de ruralité

15 communes rurales

1 commune urbaine

Élection de vos 6 délégué.es

Parmi les 16 représentant.es

le mercredi 20 mai 2026 à 19h00 ,

Salle d'honneur

Place de la République

53200 Château-Gontier-sur-Mayenne